

L'aspect essentiel de cette coopération porte sur la défense aérienne et anti-sous-marine de l'Amérique du Nord. Le Canada est partenaire des États-Unis au sein du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). La Commission permanente mixte de défense, organisme bipartite canado-américain, reste le mécanisme de consultation pour tous les aspects de la collaboration entre le Canada et les États-Unis sur le plan militaire. Le travail de consultation de la Commission devrait aider le Gouvernement à en venir à une décision sur la renégociation de l'Accord du NORAD, question qui se posera en 1975.

Le Ministère a coordonné les études du gouvernement du Canada sur l'avenir des installations louées par les États-Unis à Goose Bay, au Labrador. Le bail qui devait d'abord expirer le 5 décembre 1972 a été prolongé jusqu'au 30 juin 1973. Par la suite un autre accord a été conclu avec les États-Unis accordant au Canada le contrôle opérationnel des installations de l'aéroport. Des discussions sont actuellement en cours avec les États-Unis en vue de l'aménagement d'un port canadien près de la base navale louée par les États-Unis à Argentia (Terre-Neuve).

La fermeture éventuelle des stations de LORAN dans la baie de Baffin de même que l'abandon de l'oléoduc Haines-Fairbanks font également partie des questions auxquelles s'intéresse activement le Canada. Au cours de l'année 1973 ont été entreprises des études qui doivent établir s'il est toujours rentable au double point de vue stratégique et économique de continuer l'exploitation de cet oléoduc. Dans le cadre géné-

ral de ses attributions, le Ministère coordonne la coopération du Canada avec les États-Unis en ce qui a trait aux diverses recherches entreprises en vue du maintien de la capacité défensive de l'Amérique du Nord.

### **Liaison avec la Défense**

En plus de pourvoir le poste de sous-commandant du Collège de la défense nationale, le Ministère conseille et assiste administrativement le ministère de la Défense nationale dans les relations extérieures de ce dernier qui ne s'inscrivent pas directement dans le cadre du NORAD ou de l'OTAN, par exemple les visites à l'étranger des hauts fonctionnaires de la Défense nationale, les visites navales, les vols et les atterrissages d'avions militaires canadiens outre-mer, de même que la participation à l'Étude annuelle de la situation mondiale menée par le Collège de la Défense nationale. En outre, le Ministère a prêté son concours lors des visites au Canada de représentants de diverses armes de forces armées d'autres pays au cours de 1973.